



**MAIRIE DE LACAPPELLE-BIRON**

**JANVIER 2023**

# **BULLETIN MUNICIPAL**



---

**PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR**

LES ÉLUS AVEC L'AIDE DE LA SECRÉTAIRE

---

# LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La toile de fond de cette année écoulée a encore une fois été particulièrement angoissante. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien. Comment ne pas s'inquiéter également des dérives où dans tant de pays la démocratie et la république sont bafouées ?

Comment s'empêcher d'y trouver une résonance avec les idéologies qui ont envoyé nos Capelains en 1944 dans les camps de concentration ?

Malgré les efforts de tous les acteurs qui luttent pour éveiller les consciences (Mémoire Vive fait un remarquable travail !), notre circonscription n'a pas échappé à la montée en puissance de l'extrême droite. Restons vigilants.

Mais, c'est la démocratie qui a parlé et nous devons forcément la respecter.

La municipalité a toujours eu le souci de faire vivre la commune aidée par les associations et les commerces qui sont NOTRE FORCE et a réussi à mener à bien plusieurs projets comme vous le verrez à la lecture de ce bulletin.

L'école reste notre préoccupation majeure.

Afin de maintenir nos écoles dans le regroupement pédagogique intercommunal, nous sommes attentifs à toute proposition avec des propriétaires privés et/ou bailleurs sociaux pour du logement locatif. Nous comptons aussi sur la réflexion avec la communauté des communes pour une réévaluation du PLUI.

Le projet essentiel pour 2023 sera la réhabilitation énergétique du bâtiment de l'école. Ces travaux, subventionnés à 60 %, pourront être réalisés avec un coût raisonnable pour la mairie.

---

Merci aux associations pour leur vitalité et leur dynamisme.  
Grâce aux animations qu'elles proposent, il se passe toujours quelque chose à Lacapelle.

Le calendrier d'occupation de la salle polyvalente est assez parlant !

Notre collectivité a la chance de compter de nombreux commerces et services dans tous les domaines : l'alimentaire, le culturel, l'artisanat, le bâtiment, le soin, la santé,...

On doit penser à eux plus souvent. Ils ont besoin de nous, comme nous avons besoin d'eux.

Suite à l'annonce de la fermeture du bureau de poste décidée par la direction de LA POSTE, les locaux de la mairie accueilleront l'agence postale communale dès le 1er février. Un agent a été recruté et est en formation.

Je veux d'ailleurs remercier tous nos agents municipaux pour leur précieux travail dont on ne se rend pas toujours compte (leur engagement dépasse souvent leur fonction). Ce sont des partenaires incontournables qui assurent la gestion de la commune aux côtés des élu(e)s.

Un GRAND MERCI aux bénévoles pour leur participation, leur dévouement et leur disponibilité au service de toute la communauté !

Je vous souhaite une très belle année 2023, pleine de santé et de doux moments .

Prenez soin de vous et des autres.

Nadine Lafon.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## PERSONNEL DE LA COMMUNE

Le personnel communal a énormément évolué au cours de l'année 2022.

Véronique Couratin et Alice Bismes ont quitté leur poste.

Gwenaël Gauthier, à qui nous souhaitons la bienvenue, a remplacé Véronique à la cuisine du restaurant scolaire. Le départ d'Alice, qui travaillait à l'école, au musée, au ménage et au secrétariat, a bouleversé l'organisation.

Un employé a été embauché pour un contrat de neuf mois pour le service espaces verts et pour le ménage. Il n'a pas été renouvelé. Une réflexion est en cours pour combler à nouveau les besoins en agent technique, intérieur et extérieur.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE



La Direction Départementale de la Poste a décidé la fermeture du bureau de poste de notre commune au 1er février 2023.

Afin de maintenir un service de qualité, les élus ont choisi de créer une Agence Postale Communale dans l'entrée de la mairie (voir plan ci-joint). Les frais de mobilier et d'installation seront à la charge de la Poste.

Celle-ci compensera également, à l'euro près, les frais engendrés par la création d'un poste d'agent territorial chargé du service postal et rémunéré par la mairie. Les élus ont embauché Sabrina Brun pour occuper ce poste.

Les services rendus par l'Agence Postale Communale seront quasiment identiques à ceux dont bénéficient à ce jour les usagers : service courrier et colis, agence bancaire. De plus, un point informatique sera mis à disposition du public pour effectuer certaines démarches administratives. À compter du 1er février, les horaires seront les suivants : du lundi au vendredi, de 9 heures à midi.

---

## ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie de l'énergie dont le coût a très fortement augmenté et pour contribuer à l'effort public, l'éclairage des rues est désormais éteint de minuit à 6 heures. Par ailleurs l'éclairage de l'église de Saint-Avit est coupé de la Toussaint au printemps.

## RECENSEMENT

Un recensement aura lieu dans notre commune du 19 janvier au 18 février. Monique Giraudet, recrutée pour cette tâche, déposera un document d'information dans chaque foyer. Vous pouvez faire directement la déclaration sur internet (plus simple, plus rapide et plus économique) en suivant les instructions du document. Les réponses sont strictement confidentielles et anonymes. Les personnes ne pouvant pas accéder au service en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. En cas de difficulté, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie.

## COMMANDE DE FIOUL

La mairie, en partenariat avec la mairie de Gavaudun, propose trois fois par an une commande groupée de fioul afin que ceux qui le souhaitent puissent profiter de tarifs légèrement minorés. Renseignements auprès du secrétariat. Une étude est en cours pour proposer un groupement pour l'achat de granulé.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Elle est ouverte tous les mercredis et les samedis de 10 h 30 à midi. Quarante-sept lecteurs la fréquentent assidûment. L'emprunt de livres, régulièrement renouvelés, est gratuit. Elle propose aussi des animations ouvertes à tous. Le mercredi 14 décembre, un atelier de fabrication de décorations de Noël a été organisé pour les enfants. Ils ont décoré le sapin et les vitres de la bibliothèque, fabriqué des étoiles et des rosaces avec papier recyclé... C'était une matinée magnifique.

## FOIRE DE PRINTEMPS

Reprise du marché le dimanche 23 avril 2023.

---

# ENVIRONNEMENT

## ORDURES MENAGERES : NOUVEAU FONCTIONNEMENT

Une nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagère est en cours de réalisation par la communauté des communes. Elle aboutira, en 2025, au passage à la taxe dite « incitative ». Cette taxe, qui prendra en compte la réalité des déchets ménagers déposés par chaque foyer, remplacera l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères payée avec le Foncier Bâti. Elle doit inciter les usagers (d'où son appellation) à mieux assurer le tri des recyclables et compostables pour n'envoyer à l'enfouissement que le minimum.

Au cours de l'année 2023, le nombre de points d'apports volontaires sera réduit et les espaces réaménagés avec de nouveaux containers. L'année 2024 servira de test.

En attendant cette amélioration espérée de la collecte, nous comptons sur beaucoup plus de civisme de la part de tous car nous constatons quotidiennement des dépôts sauvages au pied des containers ou des refus de tri qui coûtent très cher à la collectivité. Nous rappelons que les employés du service environnement de la communauté des communes sont habilités à dresser des amendes aux contrevenants.

Nous rappelons aussi que des déchetteries sont à disposition du public à Blanquefort-sur-Briolance et Montayral. On peut également faire appel gratuitement au service communautaire pour qu'il vienne à domicile enlever les encombrants qui ne doivent en aucun cas être jetés autour des containers.

## DÉCHETS VERTS

Une entreprise de débroussaillage a nettoyé un terrain communal situé près de l'ancienne carrière. Cet espace a solutionné notre problème de stockage des déchets verts. Son usage est **EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ** à la mairie.



# TRAVAUX



Les travaux de sécurité et d'aménagement des entrées du bourg et du Boulevard du midi sont terminés. Nous sommes pleinement satisfaits de ce projet car la vitesse des voitures a sérieusement baissé et le cheminement le long du boulevard est sécurisé. Les plantations ont été réalisées par des élu.e.s et des bénévoles de la commission environnement.

Quelques travaux ont été effectués à la salle polyvalente : remplacement des plaques du plafond, de l'éclairage par des LED, pose de trois convecteurs nouvelle génération dans la salle de réunion et peinture et installation d'un plan de travail en inox dans la cuisine.



Le plafond du préau de l'école a été entièrement isolé permettant de mieux chauffer le restaurant scolaire situé au-dessus. Pour cette opération, nous avons bénéficié d'une aide de l'État.



## HABITAT

Une rencontre a eu lieu avec la direction du bailleur social Habitalys pour demander la création de logements locatifs sur la commune. Plusieurs propositions ont été envisagées : bâtiment de la Poste, maisons inoccupées et terrains proposés à la vente par un particulier. La condition demandée par le bailleur est la mise à disposition gracieuse par la commune soit de bâtiments, soit de terrains. Une nouvelle rencontre est attendue. Un autre bailleur a été contacté mais n'a pas encore répondu à notre demande.

## VOIRIE

Le conseil municipal a voté une somme de 8 500 € pour la réfection de quatre chemins (La Vayssière, Lamale, Lotissement et Bos Laroque) en 2022. L'entreprise retenue n'a pas pu mener à bien les chantiers. Ils seront réalisés au printemps 2023.

---

# PATRIMOINE AMÉNAGEMENT

## LA FONTAINE DU TUQUET

Des travaux de débroussaillage avaient, en 2021, permis de remettre en lumière la magnifique source du Tuquet.



Pour poursuivre le nettoyage de ce lieu bucolique, oublié des regards, nous avons sollicité la Communauté des communes pour un chantier « jeunes » encadré par des animateurs expérimentés. Leur intervention a été remarquable et un aménagement autour de la source a débuté. Une autre intervention aura lieu l'été prochain pour continuer de remonter des murs et commencer à nettoyer le chemin du Tuquet.

## UN CHANTIER PARTICIPATIF REMARQUABLE

Pendant douze samedis matins, un groupe de bénévoles nombreux a nettoyé le canal d'amenée du moulin de Madame et Monsieur Halligey après que des travaux ont été réalisés sur le seuil de répartition des eaux entre le bras principal de la Lède et le canal. Ce nettoyage ouvre un très agréable sentier de promenade le long du ruisseau.



Par contre, l'assèchement du canal pendant une trop longue durée a provoqué des crevasses dans les berges qui ont entraîné des écoulements d'eau chez un privé et sur le terrain communal servant de parking pour le stade. Un technicien de la rivière est venu sur site pour constater le problème. Des solutions ont été proposées et seront expérimentées.

Un griffage du bras de rivière partant du moulin et allant vers la salle polyvalente sera réalisé prochainement par les services du SMAVLOT, seuls habilités à réaliser ces travaux.



---

# ASSOCIATIONS

Le conseil municipal poursuit son effort pour l'aide financière aux associations qui animent la commune, assurent le lien social entre les habitants et donnent une image dynamique de Lacapelle à l'extérieur. Il les remercie vivement pour leur implication dans la soirée de la fête du lavoir avec laquelle nous avons renouée après les années COVID mais pour laquelle nous avons joué de malchance avec la météo qui nous a obligés à nous replier dans la salle polyvalente.

## LES SUBVENTIONS

Association des Parents d'Élèves : 500 €

ASC : 1 900 €

L'Entracte : 200 €

Club d'astronomie : 400 €

CJI : 100€

Entente 4 Cantons : 100 €

Forme et Vitalité : 400 €

Comité des Fêtes : 2 800 €

OCCE école Lacapelle-Biron : 300 €

Mémoire vive : 200 €

La Mémoire en Chemin : 75 €

Rueda Caliente : 200 €

Chasse : 300 €

Pêche : 200 €

Tennis : 300 €

Amis du Musée Bernard Palissy : 4 500 €

VMC : 300 €

Maison des Femmes : 200 €

Secours Populaire de Fumel : 250 €

Restos du cœur : 250 €

POLLEN : 200 €

Radio 4 : 50 €

Centre de soin de la faune sauvage : 50 €

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves des quatre écoles du RPI a pour objectif d'apporter une aide, humaine et financière, au fonctionnement des établissements scolaires et de créer des liens entre les parents. L'association met en place un programme annuel d'activités, le plus souvent pour aider au financement d'animations et sorties des élèves.

Pour l'année scolaire en cours, l'APE a déjà organisé un vide grenier et une vente de pâtisseries à Montagnac/Lède, la fête d'Halloween et une vente de crêpes et boissons au vide maison de Lacapelle, une soirée « Star Académie » en soutien à Louis, fils de maitresse Valérie de Salles, le spectacle de Noël suivi d'un apéritif dînatoire et a participé au marché de Noël de Lacapelle.

Nous prévoyons maintenant la vente de chocolat dans les écoles du RPI en mars, un vide-dressing à Lacapelle le 19 mars, une participation à « La Capelaine » et à la Foire de Printemps de Lacapelle ainsi qu'à la « Journée du jardin » à Montagnac. Le 28 mai, un vide-greniers devrait avoir lieu à Salles. Nous aiderons enfin à la kermesse et à la journée des enfants en fin d'année scolaire.

Le bureau est constitué de Sabrina Brun (présidente), Vanessa Pucci (vice-présidente), Laurine Balse (secrétaire), Virginie Baptiste (trésorière) et Magali Foulou (trésorière adjointe).

---

## ASSOCIATION SPORTIVE CAPELAINE

L'ASC, créée en 1965, approche de ses 60 ans d'existence et continue son développement contre vents et marées. Les modifications des découpages régionaux et communautaires ainsi que les évolutions sociétales bouleversent notre quotidien mais nous continuons d'exister. Notre club compte 71 joueurs licenciés, 16 dirigeants licenciés et plus de 40 bénévoles. Notre fonctionnement est celui d'un véritable club sportif amateur. Aucun licencié n'est dédommagé de quelque défraiement que ce soit. C'est certainement pour ces raisons que nos finances sont saines.

Depuis plus d'un demi-siècle notre association anime notre commune avec des rencontres de rugby tous les week-ends, à domicile ou en déplacement. Grâce à de nombreuses belles aventures en championnat de France notre tout petit village est connu et reconnu au-delà de nos frontières départementales et même régionales.

Nous participons également activement à la vie sociale et festive de la commune en organisant des manifestations avec la participation de nombreuses personnes de l'extérieur.

Pour accueillir dans les meilleures conditions nos jeunes joueurs nous nous devons d'entretenir et d'améliorer sans cesse nos infrastructures. La municipalité a toujours soutenu nos projets.

Nous utilisons énormément la salle polyvalente, ce qui nous a permis d'éviter des frais d'agrandissement ou de création d'un club-house. L'ASC a largement participé à l'amélioration et à l'agencement de cette salle qui est très fonctionnelle. Nous nous sommes toujours adaptés avec les autres associations et les locations par des privés pour son occupation.

## TROUPE DE THÉÂTRE L'ENTRACTE

Depuis 2019, nous préparions une pièce. Mais le confinement est passé par là, puis la disparition de notre cher Pierre Rode... Nous avons changé de registre, et quelle joie de pouvoir présenter « ça se complique » devant notre public préféré Capelain, le 22 octobre 2022, une des premières représentations de théâtre amateur, dans la région, « après covid » ! Nous étions sept acteurs, trois techniciens son et lumière et notre metteur en scène Monique, pour une soirée inoubliable tant pour la troupe que pour les spectateurs.

Mais voilà... même pour « Ça se complique », rien n'est simple... et des soucis de santé nous ont empêché de continuer notre tournée intercommunale prévue en novembre. Confiance ! Nous repartirons dès que possible sur les planches, certainement en mars à Monflanquin, nos fans nous attendent !

## DANSE EN LIGNE

Une activité de danse en ligne a démarré à Lacapelle. Les séances ont lieu tous les mardis à 19 heures dans la salle polyvalente et rencontrent un vif succès. Une association sera créée prochainement.

---

## **CLUB ASTRONOMIQUE CAPELAIN (CAC)**

En 2022, le CAC a participé aux journées d'astronomie de Villeréal les 2 et 3 juillet avant d'organiser sa propre fête le 20 juillet avec exposition de photos et de peintures, observation du soleil et « atelier à fusée » à eau pour les enfants, une fête qui a connu un beau succès. Le 4 août, nous avons fait découvrir l'astronomie aux enfants du centre de loisirs de Beaumont. Le 5 août, un public nombreux a participé à la « nuit des étoiles » à Lacapelle Biron et, le lendemain, nous avons participé à la même manifestation à Cavarc. En 2023, nous organiserons en juillet notre 2ème journée d'astronomie à Lacapelle Biron sur le thème de la Lune avec, en soirée, une projection de celle-ci sur écran en direct. Nous reparticiperons au festival de Villeréal. En août, ce sera de nouveau la « nuit des étoiles » à Lacapelle.

Enfin, trois séances d'initiation à l'astronomie pour les enfants à partir de 8 ans seront organisées des samedis (15€ par enfant pour les trois séances).

Nous envisageons aussi une journée et une soirée d'observation et d'animation au château de Biron, mais rien n'est encore décidé.

La balade du parcours solaire qui permet de découvrir les planètes du système solaire au cours d'une petite promenade entre le village et l'observatoire va être améliorée.

### **FORME ET VITALITE**

Le club organise des séances de gymnastique (renforcement musculaire, cardio...) tous les lundis de 19 h 30 à 20 h 30. 21 personnes fréquentent les cours dans une très bonne ambiance. On peut encore s'y inscrire. Contact : 06 78 08 92 68

### **COMITÉ DES FÊTES**

Le Comité des fêtes a organisé les marchés d'été tous les lundis de juillet et d'août. Ils ont connu un véritable succès et beaucoup de visiteurs, touristes et locaux, y ont dîné dans une ambiance chaleureuse et festive. Les exposants sont ravis et les artistes apprécient venir animer ces soirées.

En septembre, le comité a, bien entendu, organisé la fête votive, une des dernières qui résiste dans notre campagne. La soirée du samedi a été très agréable et les participants ont beaucoup apprécié le bon repas confectionné par les bénévoles du comité des fêtes. Manèges et machines à sous ont tourné pendant tout le week-end.

Le 20 novembre, nous avons renoué avec l'organisation de la bourse aux jouets, manifestation abandonnée pendant la crise sanitaire. Ce fut une « petite reprise » mais elle est toujours appréciée par les dépositaires, les visiteurs et les acheteurs qui y font de bonnes affaires.

Le 18 décembre, le 1er Marché de Noël organisé par l'association a connu un réel succès : une salle transformée par la magie de Noël, des idées cadeaux, du chocolat et du vin chaud, la visite du Père Noël ... Une journée très appréciée.

Le soir du 24 décembre enfin, le comité a proposé le traditionnel rendez-vous capelain. Les familles se sont retrouvées autour d'un vin chaud pour commencer à trinquer aux fêtes de Noël, bercées par la sublime voix de Fran RAY.

Le bilan de l'année est donc très positif et nous reprendrons en 2023 les marchés de l'été, la fête foraine et le marché de Noël.

---

## MÉMOIRE VIVE

L'association a pour objectif de perpétuer la mémoire de la déportation et d'éveiller l'esprit des gens sur les atteintes aux droits de l'homme d'hier et d'aujourd'hui et les dérives anti-démocratiques. Nous souhaitons plus particulièrement nous adresser au jeune public. C'est pour cela que nous avons rencontré des élèves d'un lycée professionnel de Castelmoron et des terminales du lycée de Fumel. C'est aussi dans cet objectif que nous avons organisé le voyage « Ombres et lumières » qui a conduit 13 jeunes et des adultes vers les camps de Dachau et Mauthausen du 24 au 28 avril. Nous avons également participé à la réalisation de l'œuvre de Nicolas Daubanne « Aujourd'hui » autour du monument départemental à la déportation avec les écoliers de Lacapelle. La semaine mémorielle, si elle concerne tous les publics, a aussi voulu être un moment destiné aux jeunes. Ce fut le cas avec le spectacle dansé « Mémoire vive » présenté par la compagnie villeréalaise « K-Lyptus », spectacle conçu et dansé par douze jeunes à partir du témoignage de Denise Bugier. Lors de la même semaine, nous avons présenté le spectacle « Chez nous, à table on ne parlait PAS » qui évoquait la souffrance des réquisitionnés du STO. Une conférence de Claude Laharie sur le camp de Gurs a expliqué le camp d'internement installé en Béarn. L'association était bien entendu présente pour la commémoration départementale le 22 mai et a participé à plusieurs réunions mémorielles à Eysses, Tulle et Oradour-sur-Glanes.

En 2023, nous emmènerons les écoliers du RPI à Oradour-sur-Glanes et des lycéens de Fumel à Auschwitz – Birkenau. Pour la semaine de la commémoration, entre le 15 et le 21 mai, l'association présentera de nouveaux spectacles : un récital de chants écrits par des prisonniers du camp de Gurs le vendredi 19 et la pièce de théâtre « Les suffragettes » le samedi 20.

Mémoire vive est adhérente de l'association « La Mémoire en chemin », association dont le siège est à Lacapelle et qui regroupe des associations mémorielles de Nouvelle Aquitaine visant à rappeler les exactions perpétrés par la Division SS Das Reich dans la région.

Notez enfin que vous pouvez désormais vous connecter sur le site [memoire-vive47.fr](http://memoire-vive47.fr) pour retrouver l'histoire de la rafle et les informations sur l'association.

## RUEDA CALIENTE

Nous avons repris nos enseignements depuis septembre avec beaucoup de plaisir et nous sommes actuellement 32 inscrits aux cours de Casino Cubain qui ont lieu le mardi soir à 18h30 à la salle polyvalente. En début d'année 2023 (date à préciser), nous envisageons d'accueillir les professeurs de l'association Ribambelle (à côté de Bergerac) pour faire un samedi latino à la salle polyvalente. Des stages dans l'après-midi et une soirée dansante avec un DJ sont prévus. Nous étudions la possibilité d'une restauration sur place. Les habitants de Lacapelle-Biron et des environs sont invités à venir découvrir les danses latines.

Il y aura d'autres évènements en cours d'année mais c'est encore à l'étude... Suivez notre association sur sa page Facebook.

---

## **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

L'association compte une trentaine de membres. Cette année, nous avons organisé avec succès deux repas : un « jambon braisé », dont les bénéfices ont été reversés aux écoles du RPI pour le voyage scolaire, et le « poulets à la ficelle » qui a réuni 300 convives. Merci aux Capelaines et Capelains et à la municipalité pour le soutien à notre petite société. Suite aux nombreuses demandes, nous rééditerons en 2023 ces deux rendez-vous festifs et goûteux.

## **LA TRUITE DE LA LÈDE**

Nous sommes une petite association mais nous remercions nos adhérents pour avoir pris la carte de pêche dans notre APPMA. Nous avons vendu 63 cartes mais ce n'est pas suffisant. Elles sont en vente à la mairie, par internet ou chez Monique Giraudet.

Nous bénéficions d'un joli ruisseau, la Lède, mais trop peu viennent profiter du bien-être, de la quiétude et de la nature.

Nous avons fait un vide-greniers le 15 mai et une journée éducative de pêche fin juin à Parc en ciel avec les enfants de l'école de Lacapelle. Nous avons participé à la fête du lavoir.

Pour 2023, un vide-greniers est prévu le 23 avril.

## **TENNIS CLUB CAPELAIN**

Le Tennis Club propose des séances d'initiation et d'entraînement tous les vendredis de 18 à 20 heures : 1ère heure pour les enfants ; seconde heure pour les plus de 16 ans. D'autres séances pourraient avoir lieu le mardi soir s'il y a des volontaires. Le club voudrait bien relancer une équipe adulte dans les tournois mais il cherche des joueurs.

Le coût annuel de la licence est de 45 € pour les moins de 18 ans et de 65 € pour les adultes.

Renseignements auprès de David Denton (06 08 86 66 95)

## **VMC**

Le VMC (VTT - Marche - Cyclotourisme) a été créé en 2022 et compte déjà 50 adhérents. Il propose une randonnée pédestre ouverte à tous chaque dimanche (départ à 9 heures de la place du monument), des randonnées VTT et des sorties cyclistes sur route les samedis après-midi et dimanches matin.

Le 10 avril, près de 1000 personnes ont participé à « La Capelaine » qui a enthousiasmé les participants. 22 VTTistes et marcheurs sont allés faire une balade au lac du Salagou (34) tandis que 12 cyclistes ont escaladé des cols en Ariège. La balade nocturne de Noël a enfin enchanté une vingtaine de marcheurs.

En 2023, « La Capelaine » sera à nouveau au programme en avril. Le VMC renouera avec les « Foulées capelaines » (trail et marche sans classement) le 15 août. Une sortie VTT et marche est d'ores et déjà programmée en septembre à Saint-Antonin-Noble-Val (82).

# LE MUSEE BERNARD PALISSY

Du 15 mai au 2 octobre, la musée Bernard Palissy a présenté l'exposition « Hommage à Claude Varlan ». Cette exposition a été unanimement saluée dans le milieu de la céramique car le musée a été le premier à présenter une très importante collection d'œuvres de cet immense céramiste décédé le 14 juillet 2021. Le jour du vernissage, plus de 200 personnes venues de toute la France ont découvert l'exposition avec une grande émotion mais également avec une réelle admiration pour la présentation. Près de 1 100 personnes ont de même apprécié la visite. On constate également l'engouement créé par cette exposition au nombre important de catalogues vendus.

Pour l'accueil des visiteurs, cinq étudiants capelains ont été embauchés, ce qui leur permet de se faire un petit pécule et de participer activement à la vie communale. Afin d'atténuer les frais de personnel payés par l'association des amis du musée, frais qui se sont élevés à 7631 € en 2022, la mairie a octroyé une subvention de 4 500 €

Du 14 mai au 1er octobre 2023, la nouvelle exposition présentera des « Sigillées » gallo-romaines et celles de 7 créateurs contemporains.

## Foire à la poterie

Lors de la foire à la poterie des 13 et 14 août, de très nombreux potiers, venus parfois de très loin, ont proposé leur travail aux visiteurs. La canicule du samedi, et les trois fortes averses le dimanche (les seules de l'été !) ont sans doute découragé une partie du public moins nombreux que de coutume.

---

# ECOLE

L'école communale fonctionne en regroupement avec les écoles de Montagnac-sur-Lède, Paulhiac et Salles.

Yannick Laclau, directeur depuis 10 ans à Lacapelle, a obtenu une mutation. Paul Salles-Cazeaux a été nommé pour le remplacer. Il accueille 23 élèves de CM1 et CM2. Les autres élèves du RPI sont répartis de la façon suivante : Maternelles tout petits, petits et moyens à Paulhiac, maternelles grands et CP à Salles, CE1 et CE2 à Montagnac-sur-Lède. Le nombre total d'élèves est de 84.

Le service de garderie est cette année supprimé à Lacapelle faute de demandes suffisantes. L'accompagnement dans le bus de ramassage et la surveillance de la pause méridienne ainsi que le ménage, sont assurés par Sabrina Brun désormais employée par le syndicat scolaire (SCOVAL).



Le plus grand investissement de l'année 2023 sera la réhabilitation de l'école. L'objectif premier est sa rénovation thermique pour une plus grande sobriété énergétique. Mais il concerne aussi la réfection totale de la toiture datant de la construction du bâtiment ouvert en septembre 1965.

Une étude a été réalisée et les travaux retenus sont les suivants :

- isolation sous la toiture
- remplacement des fenêtres de la façade nord, de la grande paroi en pavés de verre et de la baie vitrée du hall d'accueil
- remplacement de la chaudière par un nouveau système de chauffage
- remplacement de l'éclairage actuel par des LED
- mise en conformité électrique et sécurité incendie

La pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture a été envisagée mais une étude technique a poussé les élus à renoncer à ce projet.

Le coût des travaux avoisinera les 200 000€ et ils seront subventionnés à hauteur de 60% : 50% par l'État et 10% par le conseil départemental.

## Etat civil

Tous nos voeux de bonheur à :

Cyril AUGER et Johanna SOUILLE unis le 11/06/2022  
Manuel GALIANA et Véronique PANGAUD unis le 02/07/2022  
Joël MALVY et Ghyslaine BORDES unis le 16/07/2022  
Vincent BOURREAU et Cécile DESPONT unis le 12/08/2022  
Hubert LAVAYSSE et Barbara FAURE unis le 27/08/2022

Nous souhaitons la bienvenue à :

Lana VEGI née le 22/02/2022  
Joshua PEREIRA DE SOUSA né le 22/04/2022  
Hugo DELPOUX né le 12/05/2022  
Simon DELPOUX né le 12/05/2022  
Albane DELCOUSTAL née le 02/07/2022  
Capucine BARAS née le 29/07/2022  
Louna GILIS née le 08/09/2022  
Timéo ALBERATO né le 10/11/2022  
Lily-Rose AUSTRUY née le 01/12/2022



Toutes nos condoléances aux proches de :

Paul RIGAL décédé le 19 janvier 2022  
Juliette CAPMAS, née Donnet, décédée le 06 mai 2022  
Michel GUESTIN décédé le 29 novembre 2022

### Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Une prise de rendez-vous est possible par téléphone

Téléphone : 05.53.40.84.98

Mail : [lacapelle.biron@collectivite47.fr](mailto:lacapelle.biron@collectivite47.fr)

Site internet : [www.lacapelle-biron.fr](http://www.lacapelle-biron.fr)